

Réforme du championnat des Jeunes Régionaux – Précisions

Au vu des questions qui ont été posées ces deux derniers jours, nous pensons qu'il est utile de vous fournir quelques précisions.

1) Mise en place de la Réforme

Les nouvelles règles, les nouvelles catégories, le championnat à 2 tours...sont d'application dès la saison 2018-2019. Mais les inscriptions sont libres. Le 1^{er} tournoi qualificatif sera organisé en mai 2019.

2) Catégories d'âges

Pour vous faciliter la tâche et vous éviter des soucis, vous trouverez ci-après le tableau avec les catégories d'âge d'application pour la saison 2018-2019

Catégories d'âge saison 2018-2019 - Régional									
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
U21 garçons									
U18 garçons									
U17 garçons									
U16 garçons									
U15 garçons									
U14 garçons									
U19 filles									
U17 filles									
U16 filles									
U14 filles									

Années de naissance pour les U21 :

1998-1999-2000

Années de naissance pour les U18 :

2001

Années de naissance pour les U17H :

2002

Années de naissance pour les U16H :

2003

Années de naissance pour les U15 :

2004

Années de naissance pour les U14H:

2005-2006

Années de naissance pour les U19 :

2000-2001

Années de naissance pour les U17F :

2002

Années de naissance pour les U16F :

2003-2004

Années de naissance pour les U14F :

2005-2006

3) Dérogation pour 6 clubs

Les 6 clubs (Excelsior Brussels, Mont s/ Marchienne, Mons Hainaut, Collège St Louis, Liège Panthers, Basket Namur Capitale) qui alignaient 2 équipes dans une catégorie dans le championnat 2017-2018 peuvent encore le faire exceptionnellement en 2018-2019 pour ces équipes s'ils le désirent. Nous comprenons que la réforme arrive tardivement et que les groupes soient déjà formés. Pour la saison 2019-2020, une seule inscription sera possible.

4) Quelques précisions

- Ballons : Les ballons utilisés en U17 seront les mêmes qu'en U18 (ou U19), en U15 les mêmes qu'en U16.
- Comme nous instaurons un système de « montée et descente », il faudra dorénavant un vainqueur pour toutes les rencontres. Il y aura donc des prolongations en cas d'ex-aequo après 4 * 10 minutes.
- PC89 : il est dorénavant possible de monter d'une catégorie **dans son club** avec un maximum de 2 catégories. Cela est possible que les équipes soient inscrites dans un club ou une association.
Ex : les U16 sont inscrites dans une association de club (PA75quater) et les U17 dans le club d'origine du joueur. Il peut évoluer dans les deux équipes régionales.

5) Important

- Toutes les inscriptions doivent parvenir à l'adresse carine.dupuis@skynet.be pour le **5 mai** au plus tard (comme les seniors). Le formulaire en annexe est légèrement modifié (ajout n° matricule).
- Les Associations de clubs (PA75quater) doivent être finalisées pour le **30 avril** au plus tard.

Nous sommes toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas. carine.dupuis@skynet.be